# 1815-1848 : la monarchie constitutionnelle

## Fiche

**En 1815, la France sort vaincue de vingt-trois années de guerre. Bien que la monarchie soit restaurée, les luttes politiques issues de la Révolution sont encore vives. Comment fonctionne la monarchie constitutionnelle ?**

## I. Les premières années de la Restauration (1815-1820)

• Après un long exil, le comte de Provence (1755-1824), frère de Louis XVI, rentre en France pour y régner sous le nom de **Louis XVIII**. Son entourage est essentiellement composé d'« ultras », partisans d'un retour à la monarchie absolue. Seul le nom du régime, la **Restauration**, laisse croire à ce rétablissement : le nouveau souverain est assez bon politique pour adopter un **compromis**, alliant le drapeau blanc des rois de France et la Charte octroyée en 1814, après la première abdication de Napoléon.

• Cette Charte est une **Constitution inspirée par la monarchie anglaise**. Le roi dispose du pouvoir exécutif et d'une part du pouvoir législatif. Il détient l'initiative des lois et désigne les membres de la Chambres des pairs. La seconde chambre est celle des députés, élus au suffrage censitaire. Seuls 100 000 Français payent assez d'impôts pour être électeurs. L'égalité de tous devant la loi est cependant affirmée. Enfin, le pouvoir rassure ceux qui ont acheté les biens du clergé et des nobles émigrés pendant la Révolution : il rallie ainsi une bonne part de la bourgeoisie.

• Jusqu'en 1820, le roi mène une **politique semi-libérale d'apaisement**. À la Chambre des députés, il dispose du soutien de la majorité des députés, les « constitutionnels ». À droite, les « ultras » (minoritaires) tentent de restaurer les privilèges de la noblesse et la grandeur de la religion catholique. Une opposition de gauche, enfin, rassemble les libéraux et les partisans de l'Empire. L'assassinat, en 1820, du duc de Berry, neveu et seul héritier de Louis XVIII, met fin à cette politique.

## II. Le gouvernement des « ultras » et la Révolution de 1830

• À partir de 1821, Louis XVIII, malade, ne cherche plus à modérer les visées de son entourage : **il laisse les « ultras » gouverner**. Cet ancrage à droite se confirme en 1824, à la mort du roi, lorsque **le comte d'Artois succède à son frère**. Il se fait sacrer à Reims, renouant ainsi avec les pratiques de l'Ancien Régime, sous le nom de **Charles X** (1757-1836). Mais cette cérémonie au passé prestigieux provoque surtout de l'incompréhension dans une population, dont les mentalités ne sont déjà plus celles de l'Ancien Régime.

• Des mesures réactionnaires sont alors adoptées. La liberté de la presse est bafouée ; l'opposition de gauche est muselée par la censure ; la religion catholique retrouve sa prédominance ; ceux qui ont été spoliés par la Révolution sont indemnisés. **Des modifications du mode de scrutin écartent davantage la bourgeoisie du pouvoir**. Le régime se coupe peu à peu de l'opinion publique.

• Exaspérée par les provocations du trône, **la grande bourgeoisie souhaite le retour d'une véritable monarchie constitutionnelle** qui la ferait réellement participer au pouvoir. Elle pousse le peuple parisien à l'insurrection, tout en évitant le rétablissement de la République : les **Trois Glorieuses (27, 28 et 29 juillet 1830)** renversent Charles X. L'habile Talleyrand, le populaire Lafayette et l'ambitieux Thiers manœuvrent pour faire accepter aux Parisiens un nouveau roi, Louis-Philippe d'Orléans (1773-1850 ; règne, 1830-1848). Ce fils de Philippe Égalité (qui a voté la mort du roi Louis XVI) a servi dans les armées de la République à Valmy et à Jemmapes, avant d'émigrer. Prêt à adopter le drapeau tricolore, il paraît plus libéral. Il devient, le 7 août 1830, non pas « roi de France », mais « roi des Français » (un titre déjà porté par Louis XVIII de 1791 à 1792, pendant sa période de monarchie constitutionnelle).

## III. La monarchie de Juillet (1830-1848)

• Louis-Philippe I^er^ reprend la Charte de Louis XVIII et la rend un peu plus libérale. Le pouvoir du roi est limité au profit de celui des Chambres. Le nombre d'électeurs double et atteint 200 000 personnes, ce qui renforce le pouvoir des notables, principal soutien de cette **« monarchie bourgeoise »**. Très vite une politique conservatrice s'impose.

• Grâce au maintien de la paix en Europe, le gouvernement poursuit **l'assainissement des finances**. Le principal ministre, François Guizot, entame une politique de **modernisation du royaume**. Il généralise l'enseignement primaire et développe le réseau des communications. Le pays connaît un certain développement économique, mais la situation économique se dégrade à partir de 1846. **Aux mauvaises récoltes s'ajoute une crise industrielle et financière qui fait monter le mécontentement**.

• Pour se maintenir au pouvoir, Louis-Philippe est contraint de museler l'opposition. Les légitimistes, partisans des Bourbons, et les bonapartistes ne sont pas réellement dangereux : leurs tentatives de prise de pouvoir échouent.

• Les républicains estiment qu'ils ont été trompés lors de la Révolution de 1830. Ils sont bientôt rejoints dans leurs revendications par les ouvriers (dont le nombre augmente avec l'industrialisation) et par la petite et moyenne bourgeoisie (que le suffrage censitaire écarte du droit de vote). Faute de pouvoir s'exprimer démocratiquement, **les républicains contournent la loi interdisant les réunions politiques : ils organisent des banquets**. Le 21 février 1848, l'un de ces banquets est interdit. Des manifestations et des barricades provoquent l'**abdication de Louis-Philippe**, le 24 février, et la **proclamation de la République**.

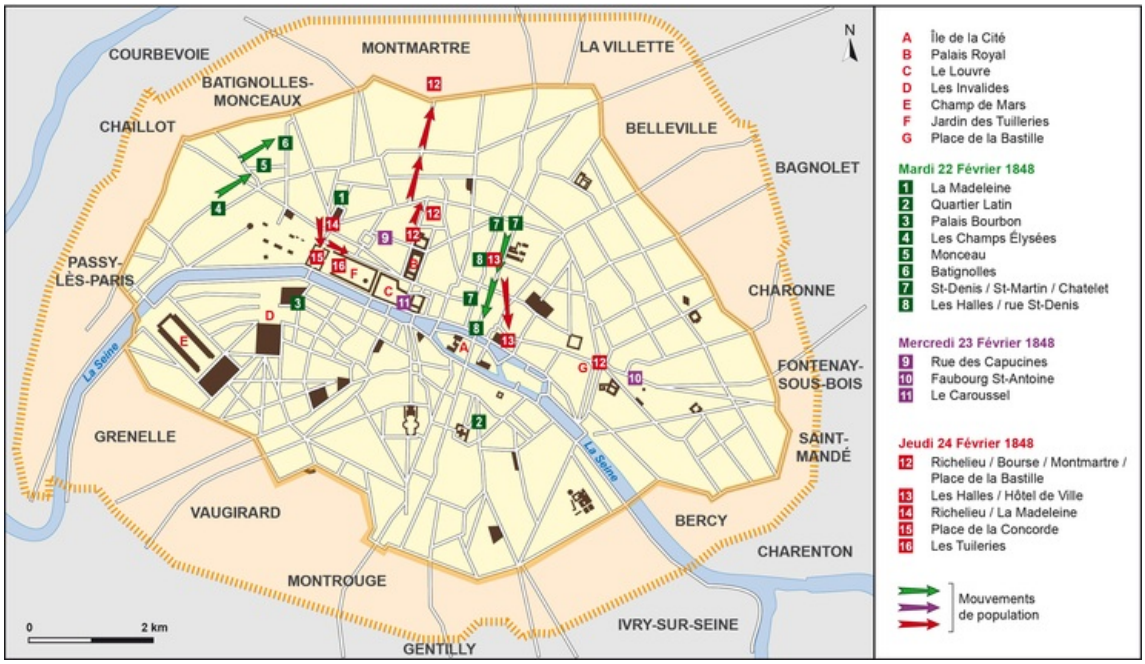


© 2000-2025, Miscellane